

NEXT K9-85 MCW

Détecteur IRP numérique radio PowerCode, immunisé contre les petits animaux

Notice
Installation

1. INTRODUCTION

Le NEXT K9-85 MCW est un détecteur infrarouge passif numérique, radio, immunisé contre les petits animaux, contrôlé par microprocesseur, conçu pour être installé facilement, sans réglage vertical. La lentille verticale assure une sensibilité de détection uniforme jusqu'à 12 mètres, tout en assurant l'immunité aux petits animaux (jusqu'à 38 kg).

L'algorithme breveté **True Motion Recognition™** permet au NEXT K9-85 MCW de différencier le déplacement d'un intrus de diverses perturbations provoquant de fausses alarmes. De plus, la technologie **Target Specific Imaging™ (TSI)** permet de distinguer les personnes des animaux.

Un compteur d'impulsions détermine si 1 ou 2 événements consécutifs doivent déclencher une alarme.

Le NEXT K9-85 MCW comporte les caractéristiques suivantes:

- Emetteur radio PowerCode entièrement supervisé
- Algorithme d'analyse du mouvement, sophistiqué, breveté - True Motion Recognition (TMR™)
- Traitement sophistiqué du signal numérique
- Pas de réglage vertical nécessaire
- Compteur d'impulsions programmable

- Après détection, le détecteur se désarme automatiquement pour économiser la pile. Il se réarme si aucune détection ne se produit dans les 2 minutes suivantes.
- Très faible consommation
- Compensation de température contrôlée par microprocesseur
- Protection du système optique
- Autoprotection à l'ouverture et à l'arrachement (optionnel)
- Protection contre la lumière blanche
- Boîtier robuste, design soigné

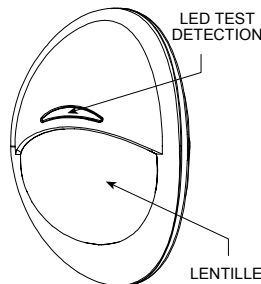


Figure 1. Vue générale

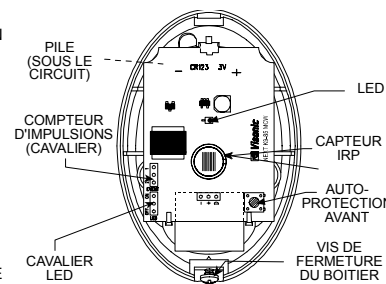


Figure 2. Vue interne

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

OPTIQUES

Détecteur: Capteur pyroélectrique double élément, faible bruit

Lentille

Nbre de faisceaux rideaux: 9

Couverture: 12 x 12 m / 90°

Immunité petits animaux: 38 kg

ELECTRIQUES

Pile: 3V Lithium, Panasonic CR-123 ou équivalent.

Capacité pile: 1450 mA/h.

Consommation au repos: env 0.025 mA.

Consommation en transmission: 20 mA (y compris la LED).

Autonomie (avec LED allumée): plus de 3 ans.

Test de la pile: effectué dès l'insertion de la pile, puis périodiquement, à quelques heures d'intervalle.

FONCTIONNALITES

Compteur d'impulsions: sélecteur 2 positions - 1 (OFF) ou 2 (ON)

Durée d'alarme: 3 secondes.

Indications visuelles:

LED allumée pendant environ 3 secondes, sur transmission des messages d'alarme et autoprotection, et sur détection de mouvement en mode test détection.

LED clignote pendant le pré-chauffage, ou après rétablissement de l'autoprotection.

LED ne s'allume pas sur transmission des messages de supervision.

Réarmement: automatique, temporisé à 2 minutes après la dernière alarme. Temporisation inactive en mode Test Détection.

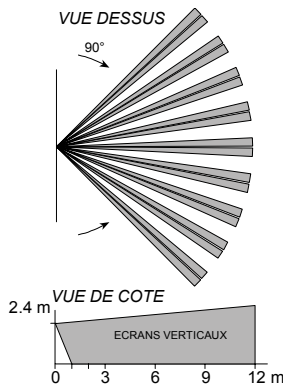


Figure 3. Couverture

RADIO

Fréquence (MHz): 315, 433.92, 868.95, 869.2625 ou autres, selon le pays ou réglementation locale.

Séquence d'émission: 3 trains à intervalles variables, en 3 sec.

Encodage: adresse 24 bit, plus de 16 millions de combinaisons.

Longueur du message: 36 bits.

Autoprotection: transmis sur événement AP, dans tout message, jusqu'à fermeture du contact.

Supervision: toutes les 15 / 60 minutes, selon pays. Le message comprend l'état du détecteur.

INSTALLATION

Hauteur: 1.8 - 2.4 m.

Possibilités: Surface plane ou en angle.

ACCESSOIRES:

BR-1: Rotule murale, réglable 30° vers le bas, +/-45° droite/gauche.

BR-2: BR-1 avec adaptateur d'angle

BR-3: BR-1 avec adaptateur plafond

ENVIRONNEMENT

Protection RFI: >20 V/m jusqu'à 1000 MHz.

Température de fonctionnement: -10°C à 50°C.

Température de stockage: -20°C à 60°C.

Conformités: conforme à la Directive 1999/5/EC de la CEE.

PHYSIQUES

Taille (H x L x P): 94.5 x 63.5 x 53.0 mm.

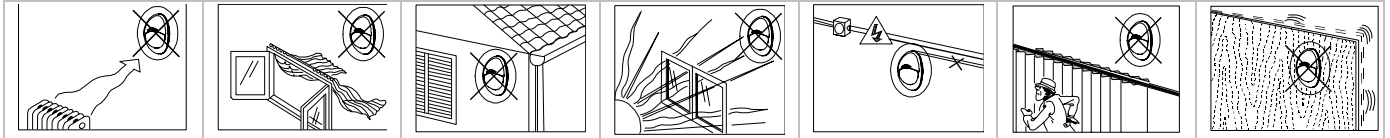
Poids (avec pile): 70 gr.

Couleur: Blanc.

BREVETS: U.S. Patents 5,693,943 • 6,211,522 • D445,709 (autre brevet en cours).

3. INSTALLATION

3.1 Précautions d'installation



3.2 Procédure d'installation illustrée

1 Ouvrir le détecteur

C LIBÉRER L'ERGOT SUPÉRIEUR ET RETIRER LE CAPOT

B DÉGAGER LE BORD INFÉRIEUR DU CAPOT

A RETIRER LA VIS

E RETIRER LA PLATINE

D COURBER LA LAMELLE

2 Installer la pile

RESPECTER LA POLARITE !

A **RESET:** Mettre la pile. Presser simultanément les deux contacts d'autoprotection, puis les relâcher. La LED clignote pendant 2 minutes, jusqu'à stabilisation du détecteur.
Note: Le détecteur transmet un signal de pile faible, sur détection d'un faible pile.
Note: Il est recommandé d'attendre environ 1 minute avant d'insérer une nouvelle pile.

B **APPRENTISSAGE:** Approcher près de la centrale d'alarme et enregistrer l'identité du détecteur dans la mémoire de la centrale, comme indiqué dans la notice de la centrale. Pour émettre, presser simultanément les deux contacts d'autoprotection, puis les relâcher. L'apprentissage d'un détecteur peut se faire pendant le clignotement de la LED du détecteur.

3 Dégager les pré-perçages du boîtier

A PLAT (1 SUR 2)

B EN ANGLE (2 SUR 4)

A UTILISER UN FORET DE GRAND DIAMÈTRE POUR ÉBAUFFER LES PÉRÇAGES

ERGOT DE MAINTIEN POUR PLATINE

SUPPORTS DE PLATINE

PARTIE DÉTACHABLE POUR UTILISER L'AUTO-PROTECTION ARRIÈRE (OPTIONNEL)

A UTILISER UN TOURNEVIS POUR DÉGAGER LES PÉRÇAGES DE FIXATION MURALE/EN ANGLE.

Attention! Appliquer la face arrière de la partie détachable contre un morceau de bois pendant le perçage des trous.

4 Installer le boîtier

1.8 à 2.4m au-dessus du sol

MONTAGE D'UN SEUL CÔTÉ - ANGLE DE 45°

MONTAGE D'UN SEUL CÔTÉ - ANGLE DE 45°

MONTAGE SUR UN MUR (1 SUR 2)

A POUR UTILISER L'AUTO-PROTECTION ARRIÈRE, LA PARTIE DÉTACHABLE DOIT ÊTRE FIXÉE AU MUR

B MARQUER LES 2 POINTS DE PÉRÇAGE ET PÉRÇER LE MUR

C INSÉRER DEUX CHEVILLES PUIS FIXER LE BOÎTIER AU MUR AVEC DEUX VIS

D INSÉRER LA PLATINE DANS LES SUPPORTS INFÉRIEURS PUIS PRESSER LE BORD SUPÉRIEUR

Attention! L'appareil possède un contact d'autoprotection arrière optionnel (anti-arrachement) sous la platine. Tant que la platine est correctement insérée dans le boîtier, le contact est pressé contre la partie métallique spécifique.
Vérifier que la partie détachable soit bien fixée au mur, les vis devant traverser la partie métallique et la partie détachable. Si le détecteur est arraché du mur, la partie détachable se détache de l'embase, provoquant l'ouverture du contact autoprotection et la transmission de l'information.

5 Configurer les cavaliers

CR123 3V

1 IMPULSION: HAUTE SENSIBILITE

2 IMPULSIONS: FAIBLE SENSIBILITE (PROTECTION ACCRUE CONTRE LES FAUSSES ALARMES)

ON: LED ACTIVE

OFF: LED INACTIVE

6 Effectuer un Test Détection

A REMETTRE LE CAPOT EN PLACE ET SERRER LA VIS. ATTENDRE LA STABILISATION DU DÉTECTEUR (LA LED S'ARRÊTE DE CLIGNOTER).

B SE DÉPLACER À LA LIMITE DE LA COUVERTURE DANS LES DEUX SENS. LA LED DOIT S'ALLUMER 2 À 3 SECONDES, À CHAQUE DÉTECTION.

C **IMPORTANT!** CONSEILLER AU CLIENT D'EFFECTUER UN TEST DÉTECTION UNE FOIS PAR SEMAINE, AFIN DE S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE CHAQUE DÉTECTEUR.

Après la fermeture du capot, le détecteur entre en mode Test Détection pour 15 minutes. Dans ce mode, la LED clignote à chaque détection, quel que soit la position du cavalier LED. Le détecteur transmet chaque détection.



Important! Le détecteur est immunisé contre les animaux de 38 kg se déplaçant sur le sol ou grimant sur des meubles tant que leur activité se déroulent à moins d'1 mètre de hauteur. Au-dessus de la hauteur limite de 1 m, le détecteur est immunisé pour des animaux d'un poids de 19 kg, mais cette immunité décroît si l'animal se rapproche du détecteur. Il est par conséquent recommandé d'installer le détecteur à un endroit potentiellement éloigné de l'approche de tout animal.



Utilisation correcte des rotules optionnelles:

Présence d'animaux: Ne pas diriger le détecteur vers le bas. Il doit être installé parallèlement au mur (verticalement par rapport au sol).

Absence d'animaux: Pour obtenir la meilleure couverture possible, lorsqu'il n'y a pas d'animaux, le détecteur doit être incliné de 20° vers le bas.

4. REMARQUES PARTICULIERES

4.1 Limitations du produit

Les systèmes radio utilisés sont très fiables et sont testés selon des normes très sévères. Cependant, étant données leur faible puissance d'émission et les fréquences allouées (requises par le FCC et autres organismes de régulation), certaines limitations doivent être prises en compte:

- A. Les récepteurs peuvent être brouillés par des signaux radio dont la fréquence est identique ou proche de la leur, quel que soit le code sélectionné.
- B. Un récepteur ne peut prendre en compte qu'un seul signal à la fois.
- C. Les équipements radio doivent être testés régulièrement pour déterminer s'il existe des sources d'interférence et pour les protéger contre les dysfonctionnements.
- D. Même les détecteurs les plus sophistiqués peuvent parfois connaître des défaillances ou ne pas produire d'alarme, principalement en cas de: défaut d'alimentation / raccordement incorrect, masquage malveillant de la lentille, sabotage du système optique, sensibilité réduite à des températures ambiantes proches de celle du corps humain, et panne imprévue d'un composant.

La liste ci-dessus comporte les raisons les plus fréquentes de défaillance dans la détection intrusion, mais elle n'est pas exhaustive. Il est donc recommandé de vérifier le détecteur et le système d'alarme complet, de manière hebdomadaire, pour assurer un fonctionnement correct.

- E. Un système d'alarme ne doit pas être considéré comme une assurance, et ne peut s'y substituer. Les propriétaires ou locataires doivent prendre la précaution d'assurer leurs biens et leurs personnes, même s'ils sont protégés par un système d'alarme.

4.2 Conformité aux normes

La version 315 MHz de cet appareil est conforme aux normes FCC Part 15. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes: (1) Cet appareil ne doit pas provoquer de puissantes interférences, et (2) Cet appareil doit tolérer toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT! Tout changement ou toute modification de ce produit, non expressément autorisé par l'autorité responsable de l'agrément, peut faire perdre à l'utilisateur son droit à employer le dit appareil.

Cet appareil a été testé et reconnu conforme aux restrictions des équipements numériques de Classe B, conformément aux recommandations du FCC (Part 15). Ces restrictions sont destinées à offrir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les lieux résidentiels. Cet appareil génère, utilise et peut émettre une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences nuisibles pour la réception radio/télévision. Néanmoins, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produisent pas dans une installation particulière. Si cet appareil provoque de telles interférences, pouvant être vérifiées en l'activant et en le désactivant, l'utilisateur est invité à éliminer les interférences en prenant l'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Connecter l'appareil à une prise différente de celle alimentant le récepteur.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté.

4.3 Fréquences allouées aux Equipements Radio dans les Pays de la CEE

- 315 MHz interdit dans tous les pays de la CEE.
- 433.92 MHz autorisé dans tous les pays de la CEE.
- 868.95 MHz (bande large) autorisé dans tous les pays de la CEE.
- 869.2625 MHz (bande étroite) autorisé dans tous les pays de la CEE.

